

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°86-2022-102

PUBLIÉ LE 4 JUILLET 2022

## Sommaire

## ARS NOUVELLE AQUITAINE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE /

86-2022-06-24-00006 - Décision n° /2022 du 24/06/2022 fixant la liste des	
hydrogéologues agrées en matière d'hygiène publique pour les	
départements de la région Nouvelle Aquitaine et la désignation des	
hydrogéologues agrées coordonnateurs et de leurs suppléants (7 pages)	Page 3
CH Laborit POITIERS / Secrétariat général	
86-2022-07-01-00016 - Décision du directeur n°31-2022 portant délégation	
de signature Gestion des Hospitalisés (1 page)	Page 11
86-2022-07-01-00017 - Décision du directeur n°40- 2022 portant délégation	
de signature pour le secrétariat général et les affaires médicales (1 page)	Page 13

# ARS NOUVELLE AQUITAINE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE

86-2022-06-24-00006

Décision n° /2022 du 24/06/2022 fixant la liste des hydrogéologues agrées en matière d'hygiène publique pour les départements de la région Nouvelle Aquitaine et la désignation des hydrogéologues agrées coordonnateurs et de leurs suppléants





Décision n° /2022 du 4/06/2022 fixant la liste des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique pour les départements de la région Nouvelle-Aquitaine et la désignation des hydrogéologues agréés coordonnateurs et de leurs suppléants

#### Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1321-2, R.1321-6, R.1321-11, R.1321-14, R. 1322-5 et R.1322-13;

Vu la loi n°200-312 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu le décret du 7 octobre 2020, publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de M. Benoît ELLEBOODE en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision du Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant organisation de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine du 21 janvier 2022 publiée le 21 janvier 2022 au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature du 6 mai 2022 publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région le 6 mai dernier;

Vu l'arrêté ministériel du 15 mars 2011 relatif aux modalités d'agrément, de désignation et de consultation des hydrogéologues en matière d'hygiène publique modifié par arrêté du 21 décembre 2015;

Vu la circulaire DGS/EA4/2011-267 du 01 juillet 2011 relative aux modalités de d'agrément, de désignation et de consultation des hydrogéologues en matière d'hygiène publique ;

Vu la décision du 26 juin 2017 du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine fixant la liste des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique pour les départements de la région Nouvelle-Aquitaine et la désignation des hydrogéologues agréés coordonnateurs et de leurs suppléants ;

Vu la décision du 30 mars 2022 du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ouvrant un appel à candidatures en vue de l'établissement des listes d'hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique pour les départements de la région Nouvelle-Aquitaine et la désignation des hydrogéologues agréés coordonnateurs et de leurs suppléants ;

Vu les avis des services compétents de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

#### DECIDE

**Article 1 :** La liste des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique et la liste complémentaire pour les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine figurent en annexe de la présente décision.

Article 2 : La validité des listes présentées en annexe de la présente décision est fixée pour une période de 5 ans à compter du 28 juin 2022.

**Article 3 :** Sauf notification contraire aux hydrogéologues qui ne bénéficient plus d'agrément à compter du 28 juin 2022, ces derniers ont 6 mois pour rendre leur avis sur les dossiers en cours. Si ce délai est insuffisant, le dossier pourra être attribué, à leur demande, à un nouvel hydrogéologue.

Article 4: La présente décision est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

**Article 5** : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et de chacun de ses départements.

Bordeaux, le 46 2022

La Directrice générale adjointe de l'Agence Régionale de Santé

Véronique BILLAUD

Tél slandard : 09 69 37 00 33

Adresse: 103 bis rue Belleville - CS 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex

www.ars.nouvelle.aquitaine.sante fr

#### **ANNEXE**

#### Département de la Charente (16)

Coordonnateur: M. JEUDI DE GRISSAC

Suppléant : M. LEMORDANT Yves

#### Liste principale:

M. BARRIERE Jérôme M. BICHOT Francis M. DUBREUILH Jacques M. GIRARDEAU Franck Mme GUERET Emilie M. JEUDI DE GRISSAC Bruno

M. LAFFICHER Alexis M. LEMORDANT Yves

Mme MARSAC BERNEDE Marie-

Jacqueline

M. MARTIN Gilles

M. MOREAU Christian-Fabrice

M. MOREAU Mickaël

M. SQUARCIONI Patrice

#### Liste complémentaire :

M.DUPUY Alain Mme EROSTATE Mélanie Mme KERBOUL Anne-Laure M. PARETOUR Daniel M. ROGER Arnaud

#### Département de la Charente-Maritime (17)

Coordonnateur: M. JEUDI de GRISSAC

ż

Suppléant : M. LAMBERT Marc

#### Liste principale:

M. BICHOT Francis M. DUBREUILH Jacques M. FAISSOLE Frédéric M. JEUDI de GRISSAC Bruno M. LAMBERT Marc M. LEMORDANT Yves M. MOREAU Christian-Fabrice

Mme. NADAUD Hélène

#### Liste complémentaire :

M. AUDIGER Baptiste M. AUROUX François M. BARRIERE Jérôme Mme EROSTATE Mélanie M. GÉLÉ Olivier Mme KERBOUL Anne-Laure M. ROGER Arnaud

Télistandaro : 09 69 37 00 33 Adresse 1 103 dis rue Belleville – CS 91\*04 - 33/63 BORDEAUX Cedex www.ars.nouvelle.aquitaine.sante.fr

#### Département de la Corrèze (19)

Coordonnateur: M. LAPUYADE

Frédéric

Suppléant: M.JOUSSEIN Emmanuel

#### Liste principale:

M. CHALIER Marc
M. FABRE Jean-Paul
Mme GALLAT Geneviève
Mme GUERET Emilie
Mme HURION Mélodie
M. JOUSSEIN Emmanuel
M. LAPUYADE Frédéric
M. ROGER Arnaud

#### Liste complémentaire :

Mme KERBOUL Anne-Laure

#### Département de la Creuse (23)

<u>Coordonnateur</u>: M. JOUSSEIN Emmanuel <u>Suppléant</u>: Mme HURION Mélodie

#### Liste principale:

M. FABRE Jean-Paul Mme GALLAT Geneviève Mme GUERET Emilie Mme HURION Mélodie M. JOUSSEIN Emmanuel

#### Liste complémentaire :

Mme KERBOUL Anne-Laure M. ROGER Arnaud

#### Département de la Dordogne (24)

Coordonnateur: Mme MARSAC BERNEDE Marie-Jacqueline

Suppléant: M. BICHOT Francis

#### Liste principale:

M. AUROUX François
M. BICHOT Francis
M. DUBREUILH Jacques
M. FABRE Jean-Paul
M. JEUDI de GRISSAC Bruno
M. LAPUYADE Frédéric
Mme MARSAC BERNEDE Marie-Jacqueline
Mme NADAUD Hélène
M. SIREAU Olivier
M. VENGUD Marc

#### Liste complémentaire :

M. AUDIGER Baptiste
Mme C'AGNIMEL-FISCHER Marion
M. COMBAUD Adrien
Mme EL OIFI Bouchra
Mme EROSTATE Mélanie
Mme GUERET Emilie
Mme KERBOUL Anne-Laure
M. LAFFICHER Alexis
M. LAMBERT Marc
M.MARTIN Gilles
M. ROGER Arnaud
M. SOUBELET François
M. VIENNET David

Tél standard : 09 69 37 00 33 Adresse : 103 bis rue Belleville - CS 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex www.ars.nouvelle.aquitaine.sanio\_fr

#### Département de la Gironde (33)

Coordonnateur: Mme MARSAC BERNEDE Marie-Jacqueline

Suppléant : M. BICHOT Francis

#### Liste principale:

M. ARMAND Claude M. AUDIGER Baptiste M. AUROUX François M. BICHOT Francis M. DUPUY Alain Mme DUPUY Monika

M. FOLLIOT Michel

Mme MARSAC BERNEDE Marie-

Jacqueline M. MARTIN Gilles Mme NADAUD Hélène M. SIREAU Olivier M. VENGUD Marc

#### Liste complémentaire :

Mme CAGNIMEL FISCHER Marion M. COMBAUD Adrien Mme El OIFI Bouchra Mme EROSTATE Mélanie M. GERARD Adrien Mme KERBOUL Anne-Laure

M. LAPUYADE Frédéric M. MAURILLON Nicolas M. ROGER Arnaud M. SEBILO Mathieu M. SOUBELET François

#### Département des Landes (40)

Coordonnateur: M. PAULIN Charly Suppléant : M. AUROUX François

#### Liste principale:

M. ARMAND Claude M. AUROUX François M. BICHOT Francis Mme CAGNIMEL FISCHER Marion M. DUBREUILH Jacques

M. FOLLIOT Michel M. PAULIN Charly M. MAGNET Jean-Luc M. PELLIZARO Henri M. SIREAU Olivier M. SOUBELET François

M.VENGUD Marc

#### Liste complémentaire :

M. GERARD Adrien M. HAUQUIN Jean-Paul Mme KERBOUL Anne-Laure M. LAPUYADE Frédéric Mme MARSAC BERNEDE Marie-Jacqueline

M. ROGER Arnaud M. SEBILO Mathieu

#### Département du Lot-et-Garonne (47)

Coordonnateur: M. BICHOT Francis Suppléant : Mme EL OIFI Bouchra

Liste principale:

M. AUDIGER Baptiste M. BICHOT Francis

M. CAPDEVILLE Jean-Pierre M. CHEVALIER Jacques M. DUBREUILH Jacques

Mme El OIFI Bouchra

M. FOLLIOT Michel M. LAPUYADE Frédéric

Mme MARSAC BERNEDE Marie-Jacqueline

M. SOUBELET François Liste complémentaire :

Mme KERBOUL Anne-Laure M. ROGER Arnaud

Télistandard : 09 69 37 00 33 Adresse - 103 big rue Batteville - CS 91704 - 33063 BORDEAUX Gedex vovvuarsinouvistle aquitame sante fr

#### Département des Pyrénées-Atlantiques (64)

Coordonnateur: M. BICHOT Francis Suppléant: M. PAULIN Charly

#### Liste principale:

M. AUROUX François M. BICHOT Francis M. HAUQUIN Jean-Paul M. MAGNET Jean-Luc M. PAULIN Charly

M. PELLIZARO Henri M.SOUBELET François M. VENGUD Marc

#### Liste complémentaire :

Mme KERBOUL Anne-Laure M. ROGER Arnaud M. SEBILO Mathieu

#### Département des Deux-Sèvres (79)

Coordonnateur: M. MOREAU Christian-Fabrice

Suppléant : M. LEMORDANT Yves

#### Liste principale:

Liste complémentaire :

M. BOULAIS Adrien M. FAISSOLLE Frédéric M. GAILLARD Olivier

M. GALIA Marc

M.GIRARDEAU Franck M. JEUDI DE GRISSAC Bruno

M. LEMORDANT Yves

M. MOREAU Christian-Fabrice

M. MOREAU Mickael M. PILLET Marc Antoine M. SIBILEAU Lionel

M. ARNAULT Patrice M. GÉLÉ Olivier

Mme KERBOUL Anne-Laure

M. ROGER Arnaud

#### Département de la Vienne (86)

Coordonnateur: M. GIRARDEAU Franck Suppléant: M. LEMORDANT Yves

#### Liste principale:

M. ARNAULT Patrice M. BOULAIS Adrien

M. DUPUY Alain Mme GALIA Hélène

M. GÉLÉ Olivier

M. GIRARDEAU Franck Mme GUERET Emilie

M. LAMBERT Marc

M. LEMORDANT Yves

M. JEUDI de GRISSAC Bruno

M. MOREAU Christian-Fabrice

M. MOREAU Mickaël

#### Liste complémentaire :

Mme KERBOUL Anne-Laure M. ROGER Arnaud

Tél standard : 09 69 37 00 33

Adresse: 103 bis rue Belleville - CS 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex

www.ars.nouvelle.aquitaine.sante.fr

#### Département de la Haute-Vienne (87)

Coordonnateur: M. JOUSSEIN

Emmanuel

Suppléant : Mme HURION Mélodie

#### Liste principale:

M. BARRIERE Jérôme M. CHALIER Marc Mme GALLAT Geneviève Mme HURION Mélodie M. JOUSSEIN Emmanuel

#### Liste complémentaire :

Mme KERBOUL Anne-Laure M. ROGER Arnaud

Tei standard: 09 69 97 00 33 Adresse: 103 bis rus Bel'eville - CS 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex www.vars.ncuvalle.aquitaine.sante.fr

## **CH Laborit POITIERS**

86-2022-07-01-00016

Décision du directeur n°31-2022 portant délégation de signature Gestion des Hospitalisés



Cabinet du directeur

#### Décision du Directeur N°31-2022 portant délégation de signature Gestion des Hospitalisés

Vu les dispositions du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en date du 15 juin 2022 désignant Madame Françoise DUMONT directrice adjointe, en qualité de directeur par intérim du CH Laborit à Poitiers (86), à compter du 1er juillet 2022, jusqu'à la nomination d'un directeur titulaire.

En vertu des pouvoirs dont elle dispose,

#### Décide

#### Article 1:

Délégation de signature est donnée à :

- Madame Sandrine Rezohier, Adjoint des Cadres,
- Madame Mélodie Sadrin, Adjoint des Cadres,

pour signer, pour le compte et au nom du Directeur par intérim, toutes pièces et documents légaux ou réglementaires relatifs au statut des hospitalisés, ainsi que les bordereaux de titres de recettes afférents aux produits hospitaliers.

<u>Article 2</u>: La présente délégation sera communiquée au Conseil de Surveillance de l'établissement et transmise au comptable, conformément à l'article D 6143-35 du Code de la Santé Publique.

Elle sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Vienne conformément à l'article R6143-38 du Code de la Santé Publique.

<u>Article 3 :</u> La présente délégation de signature cesse de produire ses effets si les délégataires et/ou le délégant n'exercent plus les fonctions au titre desquelles la présente délégation a été donnée ou reçue.

Elle peut faire l'objet d'une annulation immédiate par le Chef d'Établissement du Centre Hospitalier Henri LABORIT.

<u>Article 4</u>: La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, annule et remplace la décision n° 50-21 en date du 15 novembre 2021.

Le Délégant,

Les Délégataires,

la Directrice par interim du CH Laborit,

F. Dumont

#### Destinataires :

- les intéressé(e)s
- Secrétariat Général (3) (affichage, classeur décision, dossier délégation de signature)
- Monsieur le Trésorier Principal
- Publication au Recueil des Actes Administratifs

370 avenue Jacques Cœur - CS 10587 - 86021 Poitiers cedex - Tél.: 05 49 44 57 01 - mail: direction.generale@ch-poitiers.fr

1/1

Sadrin

## **CH Laborit POITIERS**

86-2022-07-01-00017

Décision du directeur n°40- 2022 portant délégation de signature pour le secrétariat général et les affaires médicales



#### Cabinet du Directeur

### Décision du Directeur n°40 - 22 နှာနှာနှာနှာဆေဆေဆ

Portant délégation de signature

Le Directeur du Centre Hospitalier Henri Laborit,

Vu les dispositions du Code de la Santé Publique,

Vu les dispositions de la loi n° 86-33 du 9 Janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière,

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine en date du 15 juin 2022 désignant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 Madame Françoise Dumont, Directrice d'Hôpital hors classe, Directrice Adjointe au CH Laborit, pour assurer à titre temporaire jusqu'à la nomination d'un Directeur titulaire, la Direction du Centre Hospitalier spécialisé Henri Laborit à Poitiers,

En vertu des pouvoirs dont elle dispose,

#### Décide:

Article 1: Délégation de signature est donnée à Monsieur **Dominique Joubert,** Attaché d'Administration Principal au Secrétariat Général et aux Affaires Médicales, pour signer, en l'absence ou empêchement de Madame la Directrice par intérim, le courrier ou toutes pièces du Service du Secrétariat Général et de la Direction des Affaires Médicales, y compris les documents ayant un caractère de décision individuelle.

Article 2 : Délégation de signature est également donnée à Monsieur Dominique Joubert, Attaché d'Administration Principal, pour signer, en l'absence ou empêchement de Madame la Directrice par intérim, tous actes, décisions, documents relatifs aux engagements, liquidations, ordonnancements et mandatements des dépenses et des recettes au titre de l'ensemble des comptes du CH Laborit.

Article 3: La présente délégation est transférée, uniquement pour la réception des courriers et/ou plis, colis, adressés en recommandé au CH Laborit à Mesdames Florence Billy, Céline Cazette et Marie Taudière.

/ 1

F Dumont

D Joubert

WIL

Les délégataires,

F. Billy

Cazette

1. Taudière

Destinataires:

Les intéressé(e)s (par mail)

La Directrice par interio

Secrétariat Général (affichage, classeur, dossier délégation de signature)

Publication au Recueil des Actes Administratifs